



LIBERTÉ

ÉGALITÉ

NEUTRALITÉ

**Question  
de principe !**

**LE RÉFÉRENT LAÏCITÉ  
DU CIG VOUS CONSEILLE**

Conseils aux employeurs et agents territoriaux de la petite couronne,  
sensibilisation et diffusion de l'information relative au principe de la laïcité.

Avis donnés à titre  
personnel et confidentiel  
aux agents de  
la petite couronne

01 56 96 83 05  
[ref.laicite@cig929394.fr](mailto:ref.laicite@cig929394.fr)

**cig**  
Petite  
Couronne

**Le référent laïcité du CIG petite couronne** apporte un conseil utile aux employeurs territoriaux relevant du périmètre du centre de gestion ainsi qu'à leurs agents pour la mise en œuvre du principe de laïcité, notamment par l'analyse et la réponse aux sollicitations de ces derniers portant sur des situations individuelles ou sur des questions d'ordre général.

**Il assure** par ailleurs la sensibilisation des agents publics au principe de laïcité et la diffusion, au sein de l'administration concernée, de l'information au sujet de ce principe.

**Il organise** à son niveau et le cas échéant en coordination avec d'autres référents laïcité, la journée de la laïcité prévue le 9 décembre de chaque année.

**Il peut aussi être sollicité en cas de difficulté** dans l'application du principe de laïcité entre un agent et des usagers du service public

